

Sujet : Fwd: demande personnelle au Dr Coffé: "service d'interface"

De : Pierre Evesque <pier.evesque@gmail.com>

Date : 28/02/2016 11:44

Pour : docteur ; "pier. evesque" <pier.evesque@gmail.com>, "c.evesque" <c.evesque@free.fr>

----- Message transféré -----

Sujet : demande personnelle au Dr : "service d'interface"

Date : Fri, 20 Mar 2015 09:02:23 +0100

De : Pierre Evesque <pier.evesque@gmail.com>

Répondre à : pier.evesque@gmail.com

Pour : docteur ; paris@75.medecin.fr, brigitte.delavaux@cnrs.fr,

Comité Médical CNRS <Sebastien.GRESIK@cnrs-dir.fr>, Christian BETTINGER

<bettinger.associes@wanadoo.fr>, c.evesque <c.evesque@free.fr>,

bra.nanterre@barreau92.com

Cher Docteur,

Comme vous le savez, je suis tarabusté par le comité médical du CNRS qui abuse de son autorité.

Je lui ai demandé d'éviter les précipitations dans les deux sens, et de passer par vous pour me faire connaître mon droit et le faire appliquer par le Comité Médical, en réciprocité.

Par exemple vous n'avez reçu qu'un mois après mon expertise, D'autres expertises ou dossier ont été encore plus longue à me parvenir. Je pense que le délai légal est de 8j(?) Le délai est donc 4 fois trop long.

Pouvez-vous donc veiller à ce que mes convocations me soient délivrées dans les mêmes conditions, à preuve d'égalité et d'abus de droit. Une convocation doit arriver avec 15 j d'avance, Cela me laisse donc un délai de 2 mois.

Le traumatisme que je subis est grand; ce n'est pas moi qui le dit, c'est le Dr Grossin. Merci donc de me ménager, après ces années pénibles, ces infarctus et AVC.

Par ailleurs, je nie le rapport du Dr Grossin dans le sens où je suis totalement apte au travaille, si les conditions étaient normales. C'est au CNRS et à l'ECP d'honorer leurs engagements: code du travail, contrat de travail, engagement déontologique.

Je vous ferai parvenir une critique/analyse de ce rapport en temps utile; j'ai enregistré cet entretien pour des raisons thérapeutiques, et je vous ai donné le moyen et l'autorisation de l'écouter. Merci de le faire et de me dire par quelles critiques le rapport de l'expert pourrait être contredite.

Il semblerait que les médecins missionnés par l'état... soit irresponsable devant la loi, et devant l'ordre des médecins. Merci de me prévenir si c'était le cas pour vous.

Il semblerait que tous ces médecins aient le droit d'agir à leur guise sans prévenir les malades....

Pour moi, c'est un reniement du serment d'Hippocrate.

bien cordialement
Pierre Evesque

--

Pierre Evesque
DR CNRS en congé de longue maladie pour "raison d'état",
i.e. en recherche de ses pairs

=====
avant-hier j'avais des camarades, hier des collègues,
aujourd'hui des concurrents, et demain ?

=====
pier.evesque@gmail.com; pierre.evesque@ecp.fr;
tel: 01 43 50 12 22

<http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

— Pièces jointes : —

Comité médical.pdf

99,9 Ko